



## **POLITIQUE D'UTILISATION DES RÉSEAUX SOCIAUX**

### **1. Objectifs de la politique**

La présente politique encadre l'utilisation des réseaux sociaux officiels de la Municipalité de Bouchette afin d'assurer une communication cohérente, professionnelle et respectueuse avec les citoyens, partenaires et visiteurs. Elle vise à :

- Promouvoir l'image de marque et les valeurs de la municipalité.
  - Fournir une information juste, pertinente et à jour.
  - Favoriser une interaction positive et constructive avec la communauté.
  - Prévenir les situations de mésinformation, les dérapages ou les abus.
- 

### **2. Plateformes visées**

La politique s'applique à tous les réseaux sociaux administrés par la Municipalité, actuellement :

- Facebook (page officielle)
  - YouTube
  - Site Internet
  - Toute autre plateforme à venir
- 

### **3. Responsabilité et gestion**

L'administration municipale est responsable de la gestion, de la mise à jour et de la modération des contenus publiés sur les réseaux sociaux de la municipalité. Les employés ou élus n'ont pas à répondre personnellement aux commentaires ou messages reçus sur ces plateformes ; toute demande doit être traitée par l'administration municipale ou redirigée vers les canaux officiels.

---



#### **4. Contenu diffusé**

Les contenus publiés peuvent inclure :

- Informations municipales
- Événements communautaires ou culturels
- Campagnes de sensibilisation (environnement, sécurité, santé publique)
- Mises à jour urgentes ou alertes
- Projets municipaux participatifs
- Faits saillants de la vie communautaire

Priorisation du contenu selon : intérêt général, urgence, ressources disponibles, pertinence et équilibre entre secteurs.

---

#### **5. Modération et interactions**

La page Facebook de la Municipalité sert principalement à diffuser de l'information aux citoyens.

Afin d'assurer une gestion adéquate des communications et d'éviter que certaines demandes passent inaperçues, les commentaires sont désactivés sur les publications.

Pour toute question, les citoyens sont invités à communiquer directement avec la Municipalité.

#### **Autres principes**

- Les comptes ne sont pas surveillés en tout temps.
  - Les publications contenant des renseignements personnels peuvent être supprimées.
  - Un utilisateur peut être bloqué en cas de non-respect répété des règles.
-



## **6. Requêtes et signalements**

Aucune réponse ne sera transmise aux commentaires ou messages envoyés par l'entremise de la page Facebook. Les citoyens sont invités à adresser leurs demandes par courriel aux adresses municipales officielles ou par téléphone.

Pour toute demande de service ou tout signalement, veuillez communiquer directement avec le service municipal concerné.

---

## **7. Responsabilités**

- La Municipalité n'est pas tenue de répondre aux commentaires.
  - La municipalité peut partager du contenu provenant d'autres comptes sans en approuver le contenu.
  - Le suivi d'un compte par la municipalité ne signifie pas approbation.
  - Les commentaires des usagers sont publics.
- 

## **8. Identité**

Il est interdit de se faire passer pour une autre personne ou de faussement représenter son identité.

---

## **9. Langue utilisée**

Les publications sont faites en français.

---

## **10. Événements et partenaires**

Les partenaires ou organismes souhaitant que leur événement soit relayé doivent faire la demande à l'administration municipale pour évaluation selon pertinence et respect des valeurs.

---



## **11. Fréquence de publication**

La municipalité ne s'engage pas à une fréquence fixe de publication, mais vise une présence régulière et dynamique selon l'actualité, les projets et les priorités.

---

## **12. Mise à jour de la politique**

Cette politique est évolutive et peut être révisée au besoin par la direction générale sans préavis, et la version à jour est toujours disponible sur le site Web.